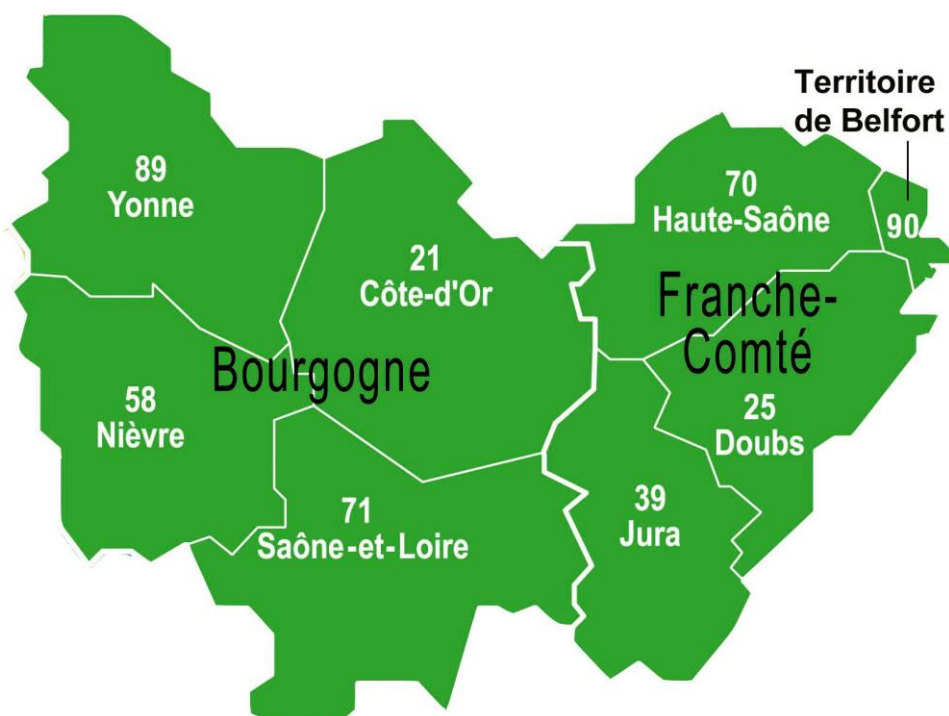




ffgolf®

PROJET DE VADEMECUM MAJ 21/07/2020



15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune
Tél. : 03 80 25 09 72

SOMMAIRE

<u>Le mot du Président</u>	4
<u>Comité Directeur de la Ligue</u>	5
<u>Les Commissions</u>	6
<u>L'Equipe Technique Régionale</u>	7
<u>Les Présidents des Comités Départementaux</u>	8
<u>Annuaire des golfs de Bourgogne et Franche Comté</u>	9-10-11
<u>Arbitres</u>	12
<u>Calendrier des compétitions</u>	14-15
<u>Règlements spécifiques de la Ligue</u>	16
<u>Cahier des charges des épreuves de Ligue</u>	17-18
<u>Catégories d'âges</u>	19
<u>EPREUVES DE LIGUE</u>	20
<u>Championnat de ligue par équipe Division 1 Messieurs et Dames</u>	21
<u>Championnat de ligue par équipe Division 2 Messieurs</u>	22
<u>Championnat de ligue par équipe Division des Equipes 2 Messieurs</u>	23
<u>Championnat de ligue par équipe Promotions Messieurs et Dames</u>	24
<u>Championnat de Ligue individuel séniors</u>	25
<u>Championnat de Ligue Individuel</u>	26
<u>Trophée de Ligue par équipes mixte</u>	27
<u>EPREUVES JEUNES</u>	28
<u>Grand Prix jeunes Val de Sorne</u>	29-30
<u>Interclubs U12 mixte</u>	31-32-33
<u>Championnat de ligue par équipe Benjamins et Benjamines</u>	34
<u>Grands Prix Jeunes Avoise</u>	35
<u>Règlement spécifique aux épreuves inter-régionales de l'Est</u>	36-37
<u>M.I.R - poussins/Benjamins/minimes</u>	38-39-40
<u>Qualifications Inter-régionales Jeunes</u>	41-42
<u>Championnat de France Minimes G&F et Cadets/Cadettes</u>	43

<u>EPREUVES INTER-REGIONALES</u>	44
<u>Promo Dames</u>	45
<u>Promo Messieurs</u>	46
<u>Promo Mid-Amateurs Dames</u>	47
<u>Promo Mid-Amateurs Messieurs</u>	48
<u>Promo Minimes garçons</u>	49
<u>Promo Seniors Dames</u>	50
<u>Promo Seniors Messieurs</u>	51
<u>GOLF ENTREPRISE</u>	52
<u>Qualification P&P</u>	53
<u>Qualification Coupe de France par équipes T1etT2</u>	54
<u>Qualification pour Championnat Fédéral T1 et T2</u>	55
<u>Calendrier des féminines</u>	56
<u>Calendrier Comité Départemental 21</u>	57
<u>Calendrier Comité Départemental 71</u>	58
<u>Calendrier Comité Départemental 89</u>	59
<u>Clubs BFC en Divisions Fédérales</u>	60
<u>Annexes</u>	61-62-63

Nouvelle année et nouveau Vademecum !

Toujours plus riche en renseignements indispensables au bon déroulement des compétitions, celui de 2020 devrait répondre à toutes vos interrogations et vous permettre d'anticiper les contraintes propres à chaque tournoi.

Les règlements souvent complexes méritent que l'on s'y attarde et si des questions demeurent sans réponse, la ligue est votre point d'entrée pour vous apporter les compléments d'information.

Lancement cette année d'un Championnat de Ligue par équipes Benjamin et Benjamines sur 2 tours ouverts aux clubs afin de combler un vide pour les joueurs de cette catégorie.

Le championnat individuel de Ligue est réactivé et devrait répondre à une demande forte des joueurs de notre région afin de faire émerger le vainqueur femme et homme toutes catégories.

Les compétitions de Ligues sont, dans la mesure du possible, concentrées au centre du territoire afin de limiter les déplacements et permettre une plus grande participation de nos joueurs. Les compétitions interrégionales sont, quant à elles, plus excentrées mais cela permet aux golfs situés dans ces zones de ne pas être injustement oubliés.

Lors de vos participations dans les compétitions vous découvrirez, en nombre, de nouveaux arbitres de Ligue récemment promus et encore stagiaires mais plein de bonne volonté et qui auront besoin surtout en ce début d'année, d'un peu de clémence de votre part.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année golfique.

Bien cordialement

Claude SCHATZ

[Retour sommaire](#)

Claude SCHATZ

Président

06 61 29 05 09 - schatz.claude@orange.fr

Thierry RIZZA

Trésorier

06 24 75 20 81 - Thierry.Rizza@fr.gt.com

Pascale HENNART

Secrétaire

Responsable Commission Féminine

06 83 08 48 60 - pascale.hennart@wanadoo.fr

Michel CORBERAND

Commission jeux – règlement - arbitrage

06 84 52 43 40 - michel.corberand@orange.fr

Jacinthe ANDRÉ

Coordinatrice jeunes/parents

06 18 10 65 47 - jacinthe.andre@orange.fr

François BOURRELLIER

Relation Comités Départementaux/clubs

06 74 50 20 16 - fbourrellier@orange.fr

Frédérique ROUX

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - Frederique.roux3@orange.fr

Paul VENTURI

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - paul.venturi@orange.fr

Pierre PELLEGRINI

Responsable Communication

06 09 43 51 37 - pierre.pellegrini@dbmail.com

François Xavier CHATOUILLOT

Responsable Golf Seniors

03 84 85 14 28 fx.chatouillot@wanadoo.fr

[Retour sommaire](#)

Commission Sportive, Jeunes et Golf Scolaire

CTR

Emmanuelle GERHART

Délégués jeunes

Jean-Claude MOUILLESEAUX

Georges BEAUNÉ

Relation parents/enfants

Jacinthe ANDRÉ

Médecin de ligue

Frédérique ROUX

Commission Jeux, règlements et arbitrage

Responsable et Formateur

Michel CORBERAND

Arbitre Nationale et Déléguée de ligue

Françoise JANOT

Arbitre Fédéral et Formateur

Nicolas DANTZER

Commission Golf Entreprise

Paul VENTURI

Commission Handigolf

Thierry JEANNOT

Geneviève LAYUS

Commission Développement

Hafedh LIMAM

[Retour sommaire](#)

CONSEILLERE TECHNIQUE REGIONALE (CTR)

Emmanuelle GERHART (golf Chalon)

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

Pro référents Groupe Ligue « U10 »

Amandine SCHREINER (Golf de Val de Sorne)

06 11 05 36 50 - amandineschreiner@hotmail.com

Pros référents Groupe Interligues U12

Mervin ROCCHI (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 - mervinrocchi@gmail.com

Emmanuelle GERHART (golf Chalon)

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

Pros référent Elite/Coaching U12 - U14 - U16

Emmanuelle GERHART (golf Chalon)

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

Maxence FAYARD (golf Val de Sorne)

06 70 63 09 57 - maxence-fayard@orange.fr

Joël VEZIN - (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 - j.vezin@wanadoo.fr

[Retour sommaire](#)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

- **COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)**
Frédéric PIERRART - frederic.pierrart@wanadoo.fr - 06 41 99 10 51
- **COMITE DEPARTEMENTAL DU DOUBS (25)**
Olivia GUYON - cdgolf25@gmail.com - 06 07 91 48 91
- **COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)**
Jean-Christophe ROUMAILHAC - jean-christophe@montagn.com
- **COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)**
Claude LORiot - p.golf71@orange.fr - 06 85 70 69 27
- **COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)**
François BOURRELLIER - fbourrellier@orange.fr - 06 74 50 20 16

[Retour sommaire](#)

ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**
21200 Levernois contact@golfdebeaune.com
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **9 trous**
21410 Malain golfchassagne@aol.com
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**
21320 Chailly s/Armançon golf@chailly.com
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**
21490 Norges la Ville contacts@golfdijonbourgogne.com
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil golfprelamy@aol.com
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**
Rue du Golf - 21800 Quetigny quetigny@bluegreen.fr
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**
Larçon 21580 Salives golfdesalives@gmail.com
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes golfdevenarey@wanadoo.fr
Tél. 03 80 96 16 41

25 - Doubs

- 94 Besançon – **18 trous**
La Chevillotte 25620 Mamirolle accueil@golfbesancon.com
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**
Lieu-dit Les Petits Bans
25420 Dampierre sur le Doubs golf.prunevelle@wanadoo.fr
Tél. 03.81.98.11.77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**
Château Bournel 25680 Cubry info@bournel.com
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier golfclubpontarlier@yahoo.fr
Tél 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois
Route de Lougres 25260 Montenois contact@mdloisirs.com
Tél 03 63 48 12 77

39 - Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**
Chemin du Golf 39100 Parcey valdamour@bluegreen.fr
Tél 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous**
Moulin des Cuchots 39570 Vernantois info@ghrvds.com
Tél. : 03 84 43 04 80

Vademecum 2020 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- 685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous**
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses
golfstjean@wanadoo.fr
Tél. : 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur
info@golf-saint-claude.com
Tél. : 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat – **18 trous**
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses
info@golfdurochat.com
Tél. : 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous**
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY
golfdes4saisons@gmail.com
Tél. : 06 15 27 19 93

58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours
golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr
Tél. 03 86 58 04 04

70 – Haute Saône

- 416 Golf de Luxeuil-Bellevue – **18 trous**
RN 57 - 70240 Genevrey
golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux
contact@les-jardins-etang.com
Tél 03 84 68 41 05

71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**
Les Ragots - 71400 Autun
golf.autun@wanadoo.fr
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy
bourbon.lancy.golf@orange.fr
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**
Parc de loisirs St Nicolas
71380 Chatenoy en Bresse
contact@golfchalon.com
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**
71210 Montchanin
soulajc@club-internet.fr
Tél. 03 85 78 19 19
- 567 Macon La Salle **27 trous**
71260 Macon la Salle
golf.maconlasalle@wanadoo.fr
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines
golf.montceaulesmines@wanadoo.fr
Tél. 03 85 58 38 88

89 - Yonne

- 120 Clairis - **18 trous**
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis
golfdeclairis89150@gmail.com
Tél. 03 86 86 33 90

Vademecum 2020 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- | | | |
|------|--|---|
| 691 | Roncemay - 18 trous
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon | reservation@roncemay.com
Tél. 03 86 73 50 50 |
| 615 | Senonais - 9 trous
Les Ursules - 89140 Lixy | aspgs89@gmail.com
Tél. 03 86 66 58 46 |
| 1745 | Practice Agglomération Senonaise
12 rue de la république 89100 Sens | golfclub.sens@gmail.com
Tél 06 84 51 86 07 |
| 873 | Tanlay - 9 trous
Parc du Château, 89430 Tanlay | golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr
Tél. 03 86 75 72 92 |
| 1908 | Pitch & Putt de Misery - compact
35 grande rue - 89480 Crain | golfmisery@orange.fr
Tél. 03 86 81 74 92 |
| 2536 | Golf des 4 Arpents - Practice
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau | aga.practice@gmail.com
Tèl. 03 45 02 76 14 |

90 - Territoire de Belfort

- | | | |
|-----|--|---|
| 659 | Golf de Rougemont le Château - 18 trous
Route de Masevaux 90110 Rougemont le Château | golf.rougemont@wanadoo.fr
Tél. : 03 84 23 74 74 |
|-----|--|---|

Nationale - DT/ Formatrice	JANOT Françoise	Autun
Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Luxeuil
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Rougemont
Fédéral/Formateur	SCHATZ Claude	Quetigny
Fédéral	GARRAUD J. Claude	Quetigny
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	DESMARET Joël	Luxeuil
Ligue	GASTEL Jean	Quetigny
Ligue	GRANDGUILLAUME Jacques	Prunevelle
Ligue	LECOSSOIS Alain	Dijon Norges
Ligue	PETETIN Henri	Pontarlier
Ligue	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Ligue	REUILLE Michel	Dijon Norges
Ligue	VIVIER Gilbert	Besançon
Ligue stagiaire	FALCOZ Guy	Bournel
Ligue Stagiaire	FUGAIN Thierry	Le Rochat
Ligue Stagiaire	LEVET Jean-Claude	Roncemay
Ligue stagiaire	MARLIER Frédéric	Luxeuil
Ligue stagiaire	PENIN Michel	Chailly
Ligue stagiaire	RUCKSTUHL Frédéric	Prunevelle
Ligue stagiaire	SCHAAF Markus	Quetigny
Ligue stagiaire	VUILLAUME Patrick	Val de Sorne

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER 2020

MAJ 07 2020

AOUT

1er	CHPT LIGUE	Individuel Seniors	Beaune
14 au 16	GRAND PRIX	All	Troyes la Cord.
21 au 23	GRAND PRIX	All	Besançon
20/21/22	REGROUPEMENT	U12	Metz Cherisey
22/23	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Metz Cherisey
22/23	TROPHEE SENIORS	Seniors	Avoise
26/27	GRAND PRIX JEUNES	Majeur U14	Evian
28 au 30	GRAND PRIX	All	Grange aux Ormes
29/30	GRAND PRIX	All	Chalon s/Saône

SEPTEMBRE

3/4	TROPHEE SENIORS	Seniors	Chalon s/Saône
5/6	GRAND PRIX	All	Châlons en Champagne
5/6	FINALE INTER REGION	Qualif. - Chpt de France	Besançon
9 au 11	Promotion A	Vétérans	Vaugouard
9 au 11	Promotion B	Vétérans	Niort
9/11	DIVISION NATIONALE	Vétérans 3 ^e Div. A	Avoise
12/13	GPJ MAJEUR	Jeunes	St Emilion
12/13	GRAND PRIX	All	Quetigny
19/20	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Troyes Cordelière
19/20	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Avoise
19/20	GRAND PRIX	All	Nancy Aingeray
19/20	CHPT DE LIGUE INDIV.All		Quetigny
24 au 27	DIVISION NATIONALE	Seniors Dames D2	Chailly
25 au 27	DIVISION NATIONALE	Seniors Messieurs D4	Val de Sorne
26	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 1	Pruneville
26	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 2	Quetigny
26	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 3	Le Rochat
26/27	INTER REGION EST	Promo Seniors Mess.	Chalon sur Saône
26/27	INTER REGION EST	Promo Seniors Dames	Châlons en Champagne
26/27	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Epinal

OCTOBRE

3/4	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Val de Sorne
3/4	GRAND PRIX	All	Dijon-Bourgogne
10	INTERCLUB U12	Finale U12	Val de Sorne
10/11	TROPHEE DE LIGUE	par équipe	Dijon-Bourgogne
17/18	GRAND PRIX	All	Reims
20 au 23	INTERLIGUES	U12	Massane
27 au 1 ^{er} nov.	CHAMPIONNAT FRANCE	U12/U14 G & F	Gouverneur
28 au 31	CHPT DE France	Minimes G & Cadets	Moliets
28 au 31	CHPT DE France	Minimes F & Cadettes	Grand St Emillionnais
29/30	GRAND PRIX MAJEUR	U14	Albi

[Retour sommaire](#)

REGLEMENTS SPÉCIFIQUES EPREUVES DE LA LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ces règlements s'ajoutent aux règlements généraux du vade-mecum des Clubs de la FFGolf

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles. Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille est mise en place (téléphone dédié). Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

COMPETITIONS DE LIGUE PAR EQUIPES

Les compétitions par équipes sont gérées sur extranet. [Date limite des clubs et équipiers sur extranet.](#)

NB : Un club pré-inscrit doit confirmer son inscription

- Règlement : **par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf le jour de l'inscription des clubs.**

COMPETITIONS DE LIGUE INDIVIDUELLES

Les joueurs devront s'inscrire individuellement auprès du secrétariat de la ligue par mail bourgolf@wanadoo.fr **4 jours au plus tard** avant le début de l'épreuve.

Pour le championnat de ligue seniors inscriptions auprès du club organisateur ou du responsable du golf seniors

HORAIRES ET REUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les **compétitions par équipe**, la réunion des capitaines aura lieu en principe **la veille de la compétition, à 19 heures au club house du club**. Toutefois, elle pourra être reportée au matin de la compétition sur décision du Comité de l'épreuve (Promotions et Divisions Ligue).

RESULTATS

Le Comité de l'Epreuve est responsable de la proclamation des résultats. Il doit faire un compte-rendu de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

TABLEAU OFFICIEL

Prévoir un tableau officiel **2x1 m minimum** et à l'abri des intempéries.

SECURITE

Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un mail au SDDIS)

Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

PLAN D'EVACUATION DU TERRAIN

Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

HEURES D'OUVERTURE

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwiches : 1 heure avant le premier départ.

SECRETARIAT

Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

STARTER

Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

RECORDING

Une salle doit être à disposition pour gérer le recording qui est géré par le club.

MARQUAGE DU TERRAIN

Il sera assuré par l'arbitre et / ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

PREPARATION DU TERRAIN

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

CHARIOTS

Un minimum de dix chariots doit être disponible

VOITURETTES

Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**.

DEPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

[Retour sommaire](#)

PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

JOURNEE D'ENTRAINEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 - La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 - Les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 - La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 - La Ligue est responsable de la dotation.
- 5 - La Ligue garantit une indemnité au club organisateur pour la location du terrain à savoir :

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid - Amateurs, Trophée Seniors) la Ligue ne prend à sa charge que les talkies.

INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES EPREUVES

Compétitions Jeunes

- **MIR 1 - CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES**
 - indemnité Terrain : 600€/jour
(journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
 - Cocktail : 250
- **MIR 2 - CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES avec dotation**
 - indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 600/jour
(journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
 - Cocktail : € 400
- **Interclub U12**
 - indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 400 € la journée
- **Championnat de ligue par équipe Benjamins/Benjamines**
 - indemnité terrain versée au club recevant l'épreuve : € 400 la journée.
 - Cocktail : € 150

Autres compétitions de Ligue

- **Championnat de Ligue par équipe, Championnat de Ligue individuel, Championnat de Ligue individuel séniors, Trophées de Ligue par équipe.**
 - Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
 - Cocktail : 300€

CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS : Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7 .

[Retour sommaire](#)

CATEGORIES D'AGE 2020

Catégorie Nationale		Millésime	Age	Catégorie Internationale	
				Dames	Messieurs
U 12	Enfant	De 2020 à 2012	De 0 à 8ans	Girls	Boys
	Poucet 1	2011	9 ans	Girls	Boys
	Poucet 2	2010	10 ans	Girls	Boys
	Poussin 1	2009	11 ans	Girls	Boys
	Poussin 2	2008	12 ans	Girls	Boys
U 14	Benjamin 1	2007	13 ans	Girls	Boys
	Benjamin 2	2006	14 ans	Girls	Boys
U 16	Minime 1	2005	15 ans	Girls	Boys
	Minime 2	2004	16 ans	Girls	Boys
	Cadet 1	2003	17 ans	Girls	Boys
	Cadet 2	2002	18 ans	Girls	Boys
	Adulte	2001 à 1999	de 19 à 21 ans	Ladie junior	Youths
	Adulte	1998 à 1991	de 22 à 29 ans	Amateur	Amateurs
	Mid Amateur	1990 à 1971	de 30 à 49 ans*	Mid Amateur	Mid Amateurs
	Seniors	1970 et moins	50 ans et plus*	Seniors	Seniors
	Vétérans	1955 et moins	65 ans et plus*	Vétérans	Vétérans
Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid Amateurs et Seniors :					
L'âge pris en compte est celui à la date anniversaire au moins au jour de la veille de l'épreuve.					

[Retour sommaire](#)

EPREUVES DE LIGUE

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE DIVISION 1 MESSIEURS et DAMES

GOLF DE CHAILLY- 18/19 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 1 Messieurs :

Besançon - Chailly - Chalon - Dijon- Prunevelle - Quetigny - Senonais - Val de Sorne

Division 1 Dames :

Autun - Besançon - Bournel - Chalon - Quetigny - Roncemay - Val d'Amour - Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe."

FORME DE JEU

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

Messieurs 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

Dames 4 simples/18 trous - les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

Messieurs 1 Foursome et 4 simples

Dames 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

MARQUES DE DEPARTS : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) sept jours avant l'épreuve.

(L'index retenu est celui du 18/03/2020).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

Droit de jeu : 120 € - **Chèque à adresser à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.**

PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS

~~GOLF DU CHATEAU D'AVOISE - 18 & 19 AVRIL~~

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 2 Messieurs

Autun - Avoise - Beaune - Bournel - La Chassagne - Macon - Nivernais - Roncemay

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe."

FORME DE JEU

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

MARQUES DE DEPART : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du 18/03/2020).

CLASSEMENT

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la Montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales les deux équipes victorieuses monteront en D1.

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

Droit de jeu : 120€ - Chèque à adresser à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE DES EQUIPES 2 - MESSIEURS

GOLF DU CHATEAU D'AVOISE - 18 /19 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert à une seule équipe par Club **qui a déjà une équipe inscrite** dans les divisions 1 ou 2.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Forme de jeu préconisée :

Le nombre d'équipes sera limité à 8 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuve sur 2 jours : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

(Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur Extranet (<http://wnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des joueurs : sur Extranet (<http://wnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Droit de jeu : 120 € - **Chèque à adresser à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.**

PRIX

Souvenir offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE PROMOTION MESSIEURS & DAMES

GOLF DE BEAUNE – 18/19 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du 18/03/2020).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2 et les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.**

Droit de jeu : 120 € Chèque à adresser à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS

GOLF DE BEAUNE – SAMEDI 1er AOUT

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins **50 ans ou plus la veille de l'épreuve**.

CATEGORIES ET FORME DE JEU

Groupe A

Dames :	1ère série	0 à 21,4	stroke play brut	marques rouges
Messieurs :	1ère série	0 à 14,0	stroke play brut	marques jaunes.

Pour les 1ères séries Messieurs et Dames et en cas d'égalité pour la première place le départage se fera en play off trou par trou.

Pour les autres joueurs le départage est géré par RMS.

Groupe B

Dames	2ème série	> à 21,4	stableford brut	marques rouges
Messieurs	2ème série	14,1 à 19,0	stableford brut	marques jaunes

Groupe C

Messieurs	3ème série	> à 19,0	stableford brut	marques jaunes
------------------	------------	----------	-----------------	----------------

Pour les joueuses / joueurs des Groupes B et C le départage est géré par RMS (pas de play off)

ENGAGEMENT

Clôture des inscriptions : **lundi 27 juillet à 24h.**

Pour les membres SG BFC : L'inscription se fera dans leur club respectif via le programme spécifique SG BFC.

Pour les non membres SG BFC : Inscription **ET** droit d'inscription auprès du trésorier : **par chèque (25€)** à : **Mr Guy BOUHOT 7 rue de la 2ème Escadre 21600 Longvic.**

Toute inscription non réglée ne sera pas prise en compte.

PRIX

1 trophée offert par la Ligue aux gagnants de la 1^{ère} série Dames et Messieurs en brut, et des lots aux premiers de chaque série.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL

GOLF DE QUETIGNY – 19/20 SEPTEMBRE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs : ouvert à tous les joueurs (ses) licencié(e)s et membres de l'Association Sportive de leur club Bourguignon ou Franc-Comtois.

FORME DE JEU

Stroke Play brut 36 trous, 18 trous par tour.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, départage en play-off trou par trou.

SERIES ET MARQUES DE DEPART :

Index maximum requis à la date de clôture des inscriptions.

Dames	index < 28.5	Marques bleues
Messieurs	index < 24.5	Marques blanches

CLASSEMENT :

1^{ère} brut Dames et 1^{er} brut messieurs. **Cette compétition comptant pour le mérite national amateur** ne doit comporter que deux séries et deux marques de départ.

ENGAGEMENT

Inscription auprès du secrétariat de la ligue - 15 rue Gaston Roupnel 21200 BEAUNE **accompagné du chèque d'inscription avant le 12 septembre 2020.**

- 35 euros pour les adultes
- 25 euros pour les jeunes nés en 2002 ou après.

PRIX

- Un trophée sera décerné aux vainqueurs Dames et Messieurs.

[Retour sommaire](#)

TROPHEE DE LIGUE PAR EQUIPE

GOLF DIJON-BOURGOGNE - 10/11 OCTOBRE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une seule équipe par club.

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affiliés à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.
Etre licencié FFGolf et membre de l'A.S du club qu'ils/elles représentent

Messieurs - Dames : **index < 24.4** un mois avant l'épreuve

Pour les équipes : Composées de 6 joueurs avec au moins un joueur et une joueuse par équipe.
Le total journalier (pour chaque tour) des index arrondis des équipiers participant à la rencontre devra être supérieur ou égal à 72 sachant que l'index retenu est celui arrêté au **10 septembre 2020.**

FORME DE JEU

Samedi : Un tour en stroke play foursome – **3 foursomes** - 2 meilleures Cartes retenues.

Dimanche : Un tour en stroke play brut – **6 simples** – 5 meilleures Cartes retenues.

Possibilité de remplacer 2 compétiteurs ou compétitrices ayant joué le samedi.

Marques de départ : **Rouges** pour les Dames et **jaunes** pour les Messieurs. Les capitaines ont le libre choix de l'ordre dans lequel les joueurs se présentent au départ (simples et foursomes).

CLASSEMENT : Il sera établi par **addition des 2 meilleures scores du samedi avec les 5 meilleures scores du dimanche.** En Cas d'abandon, forfait ou de disqualification d'un joueur, joueuse, d'un foursome, la carte sera considérée comme le plus mauvais score de l'équipe pour la journée concernée.

DEPARTAGE : en comparant le cumul des cartes avec le score le moins bon, puis celui des meilleures cartes puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : via extranet un mois avant le début de l'épreuve

Inscriptions des joueurs : via extranet 7 jours avant le début de l'épreuve

Droit de jeu : **€ 120** (y compris la journée d'entraînement) **par chèque à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.** 15 rue Gaston Roupnel 21200 BEAUNE

PRIX

Un trophée sera remis à l'équipe gagnante.

[Retour sommaire](#)

EPREUVES JEUNES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

NOUVEAUTES 2020 :

Faire jouer + d'Ecoles de golf

→ Équipe de 4 joueurs au lieu de 6 joueurs

Garder la dynamique U12 des grosses Ecoles de golf

→ 1 club peut inscrire deux équipes de 4 joueurs

Impliquer tous les enfants au résultat

→ Toutes les cartes en stroke play comptent

Qualifications par zone :

Zone 1 : Pontarlier - Bournel - Pruneville - Rougemont - Besançon - Luxeuil

Zone 2 : Dijon-Bourgogne - Quetigny - La Chassagne - Chailly - Sens - Tanlay – Nevers – Roncemay
Pré Lamy - Beaune

Zone 3 : Val d'Amour – Val de Sorne - Rochat - Chalon - Macon - Avoise – Montceau - Autun

Dates des qualifications :

ZONE 1	9-mai	Besançon
	26 septembre	Pruneville
ZONE 2	9-mai	La Chassagne
	26 septembre	Quetigny
ZONE 3	9-mai	Chalon
	26 septembre	Le Rochat
FINALE LIGUE	10 octobre	VAL DE SORNE

Chaque zone géographique, qui aura de **1 à 6 clubs** participants, qualifiera pour la finale de la Ligue **deux clubs/zone** en respectant le présent Règlement.

Chaque zone géographique, qui aura de **1 à 8 clubs** participants, qualifiera pour la finale de la Ligue **quatre clubs/zone** en respectant le présent Règlement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : Ouvert aux clubs ayant une école de golf

Equipiers : 4 joueurs dont au moins une fille

- Les équipes n'ayant pas la possibilité de présenter une fille seront néanmoins admises à participer pour permettre au maximum d'écoles de golf d'être représentées. Par contre le score final de leur journée sera ajusté (voir dans FORME DE JEU)
- Les joueurs devront être nés en 2008 ou après, être licenciés de leur club (certificat médical à jour)
- Pour les phases de qualification **tout club peut présenter deux équipes**

Index : Pas de limite d'index mais la capacité à jouer sur parcours distances jeunes (les distances de jeu préconisées par FFG seront respectées).

Cadets : Tout enfant inscrit sur la fiche composition de son équipe peut être cadet d'un autre joueur de son équipe.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits voir § 1.2-2 (8)

Inscription des clubs et des équipiers :

Après **d'Emmanuelle GERHART** (06 11 67 01 97) emmanuelle.gerhart@gmail.com

- 15 jours avant chaque épreuve de qualification
- 15 jours avant la finale

FORME DE JEU

1 - Phases qualificatives le matin : 2 greensomes / stroke play / 9 trous

- Les 2 scores sont retenus pour addition
- Le plus mauvais score sert de départage en cas d'égalité sur la somme des 2 meilleurs scores
- Libre choix est laissé au capitaine pour constituer les binômes

2 - Phases qualificatives l'après-midi :

2 greensomes / match play 1^{er} des SP vs 2^e - 3^e des SP vs 4^e - 5^e des SP vs 6^e..... / 9 trous

- Chaque match va au bout des 9 trous et les points attribués pour chaque trou seront comptés comme suit : 1 point pour chaque trou gagné - 0 pour un trou partagé - 0 pour un trou perdu
- Le résultat annoncé est celui des trous gagnés par chaque greensome. Le total des points des 2 greensomes donne le résultat final.

La victoire, le partage ou la défaite à chaque qualification seront valorisés comme suit :

MATCH	Victoire	Partage	Défaite
1VS2	2	1	1
3VS4	1	0,5	0,5
5VS6	0,5	0,5	0
7VS8	0,5	0,5	0

Vademecum 2020 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- **NB** : Tout club qui n'aura pas fait jouer une fille dans les stroke play ou les match play sera pénalisé de -1,5 point sur le total des points gagnés l'après-midi.
- **Si le nombre d'équipe est impair pour la phase de match play**
Le club n'ayant pas d'adversaire pourra faire le choix de faire jouer ses joueurs sans que cela ne lui rapporte plus que les points accordés au gagnant ou de ne pas faire jouer les enfants et marquer les points accordés au gagnant selon le tableau ci-dessus.
- **En cas d'égalité entre plusieurs clubs pour les places qualificatives** le départage se fera par l'addition des 2 plus mauvaises cartes en stroke play.
- **Tout club qui aurait 2 équipes gagnantes au terme des 2 phases de qualification** n'en qualifiera qu'une seule pour la finale.

3 - **Phase finale** : Même **forme de jeu** que la phase qualificative.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs pour la première place, chaque capitaine choisira un binôme qui jouera en greensome pour un départage en play off au trou par trou. S'il est impossible de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera selon l'ordre de la qualification en stroke play

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- Repas des enfants (maxi 10 repas par club) à chaque rencontre
- Repas de deux adultes accompagnant du club (pro et/ou bénévoles) à chaque rencontre
- Les greenfees des enfants à chaque rencontre
- Cocktail et récompenses lors de la Finale

Reste à charge du club pour chaque épreuve SAUF la finale :

- Les jetons de practice

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE
Benjamins et Benjamines

DIMANCHE 17 Mai - Golf de Val d'Amour
DIMANCHE 28 Juin - Golf de Chailly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : Ouvert aux clubs de la Ligue ayant une école de golf

Equipiers : 4 joueurs ou joueuses – **Equipe mixte possible**

- Les joueurs devront être licenciés de leur club, certificat médical à jour et nés en 2006 ou 2007
- Le club ne peut présenter qu'une seule équipe

Index : **uniquement joueurs classés < index 38**

Epreuve : **non-fumeur**

Cadets : Tout enfant inscrit sur la fiche composition de son équipe peut être cadet d'un autre joueur de son équipe.

Chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Capitaine : Adulte pro du club ou responsable de l'EDG autorisé à conseiller les joueurs.

FORME DE JEU

- 18 trous Stroke Play par journée de championnat (distances jeunes FFG Benjamins/Benjamines)
- 1 équipe en Foursome et deux joueurs en simple par journée de championnat
- Classement au cumul des 2 tours de championnat sur addition des 6 cartes en stroke play (2 foursomes + 4 simples)

T2 - Dimanche 28 juin : Libre choix est laissé au capitaine pour constituer son foursome et ses simples.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs pour la première place après deux tours de championnat, chaque capitaine choisira un binôme qui jouera en foursome pour un départage en play off au trou par trou. S'il est impossible de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera sur la plus mauvaise carte en SP de chaque équipe sur l'ensemble des 6 cartes du championnat.

DROIT DE JEU

Pris en charge par la Ligue pour chaque journée de championnat :

- Les greenfees et les jetons de practice pour chaque épreuve

INSCRIPTIONS

Inscription des clubs et des équipiers : **Sur Extranet Club** Une semaine avant l'épreuves

PRIX

Les 2 premières équipes seront récompensées lors du tour 2 dimanche 28 juin.

GRAND PRIX JEUNES – GOLF DU CHATEAU D'AVOISE

Samedi 19 & Dimanche 20 Septembre

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2020 de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **120** joueurs dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	144	51	15	14
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
U12		21	6	

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement la veille de l'épreuve (réservation auprès du golf d'Avoise - 03 85 78 19 19)

Extérieurs 40€

Membres du club 20€

Clôture des inscriptions le vendredi 29 Mai 2020.

La liste des joueurs retenus sera publiée le vendredi 5 juin

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier à : Golf d'Avoise – Rond-point de l'Europe

71210 MONTCHANIN – tel. 03 85 78 19 19 ou mail soulajc@club-internet.fr suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Site internet : golf-avoise.com

Marques de départs

U12 filles : Mauves

U12 garçons : Gris

Benjamines : Rouges

Benjamins : Jaunes

Minimes : Bleus

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque catégorie, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

Remise des Prix : classement brut uniquement

Le dimanche 14 juin à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club : Alexandre TOUGEY

Des OEC : Jean-Louis DENIZOT et Sandra Ducerf

Des deux arbitres désignés par la Ligue

GRAND PRIX JEUNES – GOLF DU VAL DE SORNE

Samedi 3 & Dimanche 4 Octobre 2020

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2020 de 35 euros de catégorie Minimale ou moins.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **120 joueurs** dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	120	42	15	12
Minimes		6	3	
Benjamins		18	6	
U12		18	6	

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

Extérieurs 40€

Membres du club 20€

Ouverture des inscriptions le lundi 20 janvier.

Clôture des inscriptions le vendredi 20 Mars 2020.

La liste des joueurs retenus sera publiée le lundi 23 Mars à partir de 15h00.

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail (info@valdesorne.com)

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Marques de départs

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

Remise des Prix : classement brut uniquement

Le dimanche 5 Avril 2020 à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club et OEC : Damien DE BREUVAND

Des deux arbitres désignés par la Ligue

**REGLEMENT SPECIFIQUE
EPREUVES INTER-REGIONALES DE L'EST**

*Ce règlement a été accepté par les ligues de L'est et de Bourgogne Franche-Comté.
Il figurera dans leur vademecum respectif.*

QUALIFICATION – CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (M.I.R)

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Lors de la **Qualification Interrégionale** le nombre maximum de participants est fixé à **104**.

Dans chaque catégorie, chaque ligue pourra envoyer à l'épreuve interrégionale un nombre de joueurs calculé sur la répartition conclue entre les 2 ligues soit :

REPARTITION IR EST 2020			
Lors de la Qualification Interrégionale (M.I.R) le nombre maximum de participants est fixé à 104 . Ce quota se répartit comme suit :			
	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GRAND EST	TOTAL
QUOTAS FINALE IR EST 2017	30	64	94+10 = 104

10 wc « flottantes » seront à disposition de l'IR EST ↙

2. ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION AUX FRAIS

- **L'inscription** par jeune est de 25 euros (pris en charge par sa Ligue)
Démarche : La ligue organisatrice de l'épreuve facture à l'autre ligue de l'I.R vingt-cinq euros (25€) au prorata numérisés des participants par ligue.
- **L'indemnisation du club d'accueil** : La Ligue organisatrice verse au club hôte le montant perçu jusqu'à concurrence d'un **plafond de € 2 000**. Le montant excédentaire servira à payer les frais d'arbitrage et le cocktail (frais de goûter limités à 200€)

II/ AUTRES EPREUVES : Promotion Inter-régionales Adultes et Minimes garçons :

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le vade-mecum national, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à 28 pour les dames et 24 pour les messieurs

Pas de limite d'index pour les U16

2. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (Voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

La date limite d'inscription **d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.**
Celle des **équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de **deux cents euros** (200 euros) et de **cent euros** (100 euros) pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : 2500 euros
- Minimum : 1500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- Entre 1500 et 2500 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata-numeris des équipes

3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article (2 ci-dessus) **Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)**

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour **2 arbitres** maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**

4. FORFAITS des JOUEURS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. RESULTAT

Chaque club organisateur **devra** envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DES JEUNES
QUALIFICATIONS INTERREGIONALE (M.I.R)**

Règlement spécifique - Mise à jour au 15/06/2020

GOLF DE BESANÇON

Samedi 5 et Dimanche 6 septembre 2020

Les qualifications MIR1 et MIR 2 ayant été annulées, les qualifications pour le CFJ se feront directement lors de la finale de l'Inter région.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses U12/Benjamins/Minimes de nationalité française qualifiés par chacune des deux ligues.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

Départage : Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

U12 – Benjamin(e)s – *Epreuve comptant pour le mérite jeunes*

Minimes – *Epreuve ne comptant pas pour le mérite jeunes*

REPARTITION IR EST 2020

Lors de la qualification Interrégionale à Besançon, le nombre maximum de participants est fixé à 104. Ce quota se répartit comme suit :

	BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	GRAND-EST	TOTAL
Quotas finale IR EST 2020	30	64	94 + 10 = 104

10 places supplémentaires seront à disposition de l'IR EST

REPARTITION DES 30 PLACES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Mode de sélection : Les joueurs des catégories U12/Benjamins et Minimes sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite jeunes (mars), puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions (21 août).

Après la clôture des inscriptions, la Ligue récupèrera les places qui ne seraient pas utilisées dans une catégorie et pourra les « utiliser » en fonction des besoins recensés dans les autres catégories.

	GARÇONS	FILLES
Minimes	5	2
Benjamins	8	5
U12	7	3

(+10 places éventuelles si liste d'attente pour les 2 ligues)

RESULTATS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 14 places pour les deux Ligues :

QUOTAS	Garçons	Filles
Minimes	2	1
Benjamins	3	3
U12	4	4

Places supplémentaires :

Les **12 premiers Benjamins** et les **9 premières Benjamines** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES : 50% du champ est qualifié par les quotas inter-régionaux et 50% restant par le Mérite Jeunes. Nombre maximum d'inscription : 60 filles et 60 garçons.

Quotas flottants

1 place flottante par Inter région toutes catégories confondues (une ITR peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter dans une autre).

1 place flottante par Inter région entre des catégories jouant sur un même terrain. Une ITR peut retirer une place dans une catégorie qui joue sur un terrain pour la rajouter dans une autre qui joue sur ce même terrain (ex : l'ITR retire un Benjamin et rajoute une Benjamine).

INSCRIPTIONS

La confirmation des joueurs retenus par le Mérite Jeunes pour cette épreuve devra se faire auprès du secrétariat de la Ligue contact@liguegolfbfc.org au plus tard 15 jours plein avant le 1^{er} jour de l'épreuve, soit, le 21 août 2020.

La liste des joueurs retenue par le Mérite sera publiée auprès des joueurs, des clubs et sur le site de la Ligue dès l'envoi de ce règlement et la liste des joueurs sélectionnés par l'index, sera publié le 24 août.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE
Minimes	BLANC	BLEU

Vademecum 2020 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10.

En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

CADETS : Pendant tout le déroulement de ce championnat les cadets ne sont pas autorisés.

CHARIOTS ELECTRIQUES : interdits

APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Interdits lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné

COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral.

PRISE EN CHARGE DES JOUEURS QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES

1 - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

2 - La ligue prendra en charge **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours.**

3 - La CTR prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4 - La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL MINIMES et CADETS

28/31 OCTOBRE GOLF DE MOLIETS (GARÇONS) GOLF GRAND ST EMILIONNAIS (FILLES)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants dont 4 wild cards attribuées par la DTN

MINIMES : 15 et 16 ans né(e)s en 2004 et 2005

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française qualifiés par les quotas des inter-régions ou par le Mérite Jeunes Lacoste.

- Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 60 participants :
 - 30 minimes retenus par le Mérite Jeunes Lacoste
 - 30 minimes par les quotas des inter-régions dont 4 minimes par le quota des territoires ultramarins

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 2002 et 2003

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas supérieur à 4,4.

- Le nombre maximum d'inscriptions retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous

- **Minimes garçons** : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours
- **Cadets Garçons** : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

PRISE EN CHARGE

- La ligue prendra en charge (pour les Minimes exclusivement) **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 5 jours.**
- **La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.**

INSCRIPTIONS

Pour les Minimes : Réalisées par la Ligue après le résultat finale des qualifications inter-régionales à Besançon et la publication des joueurs **sélectionnés par le mérite de juin.**

Pour les Cadet(tte)s : par les joueurs (euses) eux-mêmes.

[Retour sommaire](#)

EPREUVES INTER-REGIONALES

GOLF DE LALARGUE – 9/10 MAI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs et les équipiers : voir règlement Général du VM national.
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes inscrites :

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

GOLF DE LUXEUIL – 2/3 MAI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs et pour les équipiers : voir règlement Général du VM national.
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes :

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 4 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION MID-AMATEURS DAMES**

GOLF LE ROCHAT – 13 & 14 JUIN 2020

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équières : les joueuses doivent avoir au moins 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 8 équières potentielles.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION MID-AMATEUR MESSIEURS**

GOLF D'EPINAL – 13/14 JUIN 2020

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.
le 13 juin 2020.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, montera en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national
<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs: au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION MINIMES GARÇONS**

GOLF DE PRUNEVILLE 16/17 JUILLET

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Minimes garçons.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Moins de 15 ans nés en 2006 ou après et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 2004 ou 2005

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs **dont obligatoirement un joueur né en 2006 ou après (U12/U14).**

5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

Distance de jeu préconisée :

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Les deux premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION SENIORS DAMES**

CHÂLONS EN CHAMPAGNE – 26/27 SEPTEMBRE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équières : les joueuses doivent avoir au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
le 26 septembre 2020.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 8 équières potentielles.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION SENIORS MESSIEURS**

CHALON SUR SAÔNE – 28/ 29 SEPTEMBRE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.
Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Cumul des 5 meilleures cartes du tour 1 et 2.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de la qualification, monteront en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

DROIT D'INSCRIPTION : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

GOLF ENTREPRISE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT

PHASE ELIMINATOIRE REGIONALE

~~Golf de Beaune - Levernois - 21 mars~~

Parcours compact 9 trous

Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 1^{er} avril.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise. Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

Pour les équipiers : Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

- Equipe de 2 joueurs ou joueuses / Stroke Play brut / 27 trous

Formule en Shotgun jusqu'à 18 équipes soit 36 joueurs.

Au cas où il n'y aurait pas 18 équipes, il sera possible d'inscrire une deuxième équipe par AS.

La formule pourra être modifiée en cas de plus 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.

Un premier tour de 18 trous (2x9trous- départs modifiés) sera effectué en première partie de la journée.

Les 9 équipes de ce premier tour participeront au deuxième tour qui aura lieu en deuxième partie de la journée.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas

1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

L'équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu les 18 et 19 avril 2020 au golf de Port Bourgenay.

En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score individuel des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2^{ème} 9trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers trous.

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : 1 équipe qualifiée.

ENGAGEMENT

Inscriptions sur Extranet Clubs et équipiers : 5 jours avant l'épreuve. (Lundi 16 mars 2020)

Le montant de l'inscription est de 20€/participant.

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

PRUNEVILLE - vendredi 8 mai

CHAILLY – samedi 6 juin

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuve ouverte à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Être membre de l'AS (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / stroke Play net / 18 trous / jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 27 avril 2020

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 04 mai 2020

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur par tour (Coupe de France et FEDERAL Inclus ou que le FEDERAL). Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT FEDERAL DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

QUALIFICATIONS REGIONALES

PRUNEVILLE - vendredi 8 mai

CHAILLY - samedi 6 juin

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers
priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à tous les joueuses/joueurs salariés titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Pour la phase finale deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

FORME DE JEU

Dans chaque Ligue : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en **stroke play brut** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue soit 3 hommes et 1 dames minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

Forme de jeu : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

Messieurs marques Blanches

Dames marques bleues

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2eme tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

Le nombre de qualifié mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 Dame.

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 27 avril 2020

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 04 mai 2020

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur par tour (Coupe de France et FEDERAL Inclus ou que le FEDERAL). Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER - GOLF FEMININ

MOIS	DATE	Club	Compétition	Formule
AVRIL	Samedi 18 & dimanche 19	CHAILLY	Championnat de ligue par équipe 1 ^{ère} division Dames	Stroke Play
AVRIL	Samedi 18 & dimanche 19	BEAUNE	Championnat de ligue par équipe Promo Dames	Stroke play
MAI	Samedi 9 et dimanche 10	LALARGUE	Promo Inter-régions Dames	Stroke play
MAI	Mercredi 13	NORGES	Rencontre amicale	Scramble à 2
JUIN	Samedi 13 et dimanche 14	LE ROCHAT	Promo Inter-régions Mid Dames	Stroke play
JUIN	Jeudi 25	LUXEUIL	Ladie's Cup	Stableford (compte pour le hep)
AOUT	Mercredi 26	LE ROCHAT	Charity open Mixte (Un souffle pour Nina)	Stableford
SEPT.	Samedi 26 et dimanche 27	CHÂLONS EN CHAMPAGNE	Promo Inter-régions Seniors Dames	Stroke Play

COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

Date	Lieu	Epreuve
Lundi 13 Avril	Golf de Quetigny	Reg. U12 + mini circuit départ. / équipe
Lundi 31 Août	Golf de la Chassagne	Reg. U12 + mini circuit départ. / équipe
Mardi 20 Octobre	Golf de Norges	T1 Chpt Départemental
Mercredi 21 Octobre	Golf de Chailly	T2 Chpt Départemental

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

Championnat des écoles de golf

Date	Lieu	Epreuve
14 Sept. 2019	Mâcon	Championnat 1 ^{ère} Journée
22 mars 2020	Montceau	Championnat 2 ^{ème} Journée
5 Avril 2020	Avoise	Championnat 3 ^{ème} journée
23 Mai 2020	Autun	Championnat 4 ^{ème} journée
28 Juin 2020	Chalon	Pitch and Putt - Récompenses

Première compétition 2020 à Bourbon Lancy en septembre

[Retour sommaire](#)

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

DATE	ENTRAINEMENTS	CIRCUIT DEPARTEMENTAL	DETECTION	MIR & GRAND PRIX
19 Janvier	Sens			
2 Février	4 Arpents			
9 Février	Sens			
16 Février	Roncemay			
15 Mars	Sens			
22 Mars		Roncemay	X	
29 Mars	4 Arpents			
4 & 5 Avril				Val de Sorne
11 & 12 Avril				Roncemay
19 Avril		La Cordelière	X	
26 Avril	Sens			
2 & 3 Mai				Metz Cherisey
3 mai		Sens	X	
10 Mai		Tanlay	X	
17 Mai				Reco Quetigny (MIR 1)
30 & 31 Mai				MIR 1 Quetigny
6 & 7 Juin				Wantzenau
13 Juin		Clairis	X	
13 & 14 Juin				Avoise
20 & 21 Juin				MIR 2 Besançon
12 & 13 Juin				La Cordelière
20 Septembre	Sens			
11 Octobre	Roncemay			
8 Novembre	Sens			

[Retour sommaire](#)

CLUBS BFC EN DIVISIONS FEDERALES 2020

DAMES	Besançon	3 ^e Division	Poule B	<i>POURSAUDES</i>	<i>7 au 10 mai</i>
MID-DAMES	Besançon	3 ^e Division	Poule D	<i>Valence St Didier</i>	<i>19 au 21 juin</i>
-	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	<i>Valence St Didier</i>	<i>19 au 21 juin</i>
SENIORS DAMES	Avoise	2 ^e Division	Poule B	<i>Chailly</i>	<i>24 au 27 sept.</i>
U16-G	Chalon sur Saône	3 ^e Division	Poule D	<i>Le Gouverneur</i>	<i>15 au 18 juillet</i>
-	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D	<i>Le Gouverneur</i>	<i>15 au 18 juillet</i>
-	Besançon	3 ^e Division	Poule D	<i>Le Gouverneur</i>	<i>15 au 18 juillet</i>
-	Dijon Bourg.	3 ^e Division	Poule D	<i>Le Gouverneur</i>	<i>15 au 18 juillet</i>
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	<i>Le Gouverneur</i>	<i>15 au 18 juillet</i>
MESSIEURS	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule A	<i>St Saëns</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	Quetigny	3 ^e Division	Poule D	<i>Valcros</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	Dijon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	Chalon sur Saône	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
-	Macon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	Roncemay	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
	La Chassagne	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
MESS. Eq 2	Dijon	2 ^e Division	Poule B	<i>Montauban l'estang</i>	<i>30 avril - 3 mai</i>
MID MESSIEURS	Quetigny	2 ^e Division	Poule A	<i>Preissh</i>	<i>11 au 14 juin</i>
-	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Charmeil</i>	<i>11 au 14 juin</i>
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Charmeil</i>	<i>11 au 14 juin</i>
	Chailly	4 ^e Division	Poule D	<i>ST Etienne</i>	<i>12 au 14 juin</i>
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	<i>St Etienne</i>	<i>12 au 14 juin</i>
SENIORS MESS.	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	<i>Volcans</i>	<i>24 au 27 sept.</i>
	Avoise	3 ^e Division	Poule D	<i>Volcans</i>	<i>24 au 27 sept.</i>
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	<i>Volcans</i>	<i>24 au 27 sept.</i>
	Dijon Bourgogne	4 ^e Division	Poule D	<i>Val de Sorne</i>	<i>25 au 27 sept.</i>
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	<i>Val de Sorne</i>	<i>25 au 27 sept.</i>
	Rougemont	4 ^e Division	Poule D	<i>Val de Sorne</i>	<i>25 au 27 sept.</i>
VETERANS	Val de Sorne	1 ^{ère} Div.		<i>Kempferhof</i>	<i>9 au 13 sept.</i>
	Besançon	2 ^e Division		<i>Guérande</i>	<i>9 au 13 sept.</i>
	Avoise	3 ^e Division	Poule A	<i>Avoise</i>	<i>9 au 13 sept.</i>
GOLF ENTREP	AGJSEP	3 ^e Division	Poule B	<i>Orléans Limère</i>	<i>14 au 17 mai</i>
	Sports réunis Belfort	3 ^e Division	Poule B	<i>Orléans Limère</i>	<i>14 au 17 mai</i>
	2F Open JS 25	2 ^e Division		<i>Gujan</i>	<i>14 au 17 mai</i>

[Retour sommaire](#)

ffgolf[®]

Prêt ? Jouez !

Dans les épreuves fédérales en stroke play, les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent.

Le "Ready golf" ou "Prêts ?... Jouez !" revient à s'affranchir de la règle du « le joueur le plus éloigné du trou joue en premier », afin de rendre le jeu plus fluide et donc plus rapide.

L'idée générale de ces recommandations est : si celui qui est le plus loin du trou, n'est pas prêt à jouer, pour quelque raison que ce soit, et si un autre joueur est prêt à jouer, alors que ce dernier joue ! Sans oublier, bien évidemment, d'annoncer son intention et pourquoi !

Parmi ces recommandations, on peut mentionner :

- Jouer un coup sans risque pour la partie de devant si un joueur plus éloigné du trou fait face à un coup difficile et prend du temps pour s'y préparer.
- Les joueurs les moins longs drivent d'abord ou jouent leur coup du fairway en premier si les joueurs plus longs doivent attendre.
- Driver lorsque la personne ayant l'honneur tarde à être prête à jouer.
- Jouer un coup avant d'aller aider quelqu'un à chercher sa balle.
- Finir de putter même si cela implique que l'on se tienne proche de la ligne de putt de quelqu'un d'autre.
- Jouer un coup si la personne qui vient d'effectuer une sortie de bunker au bord du green est toujours la plus éloignée du trou mais est retardée parce qu'elle ratisse le bunker.
- Lorsque la balle d'un joueur a dépassé le green, tout joueur plus proche du trou mais approchant depuis le devant du green doit jouer pendant que l'autre joueur se rend à sa balle et examine le coup qu'il lui reste à jouer.
- Noter les scores du trou qui vient d'être joué en arrivant sur le départ suivant, sauf pour le joueur ayant l'honneur qui remplira sa carte aussitôt après avoir joué.

14. Code de comportement (Règle 1.2)

Les infractions et pénalités encourues sont les suivantes :

(a) Négliger le parcours

Entrent dans cette catégorie, les comportements qui ne préservent pas l'intégrité du parcours. Par exemple :

- Pénétrer dans une zone dans laquelle il est interdit de pénétrer.
- Ne pas replacer systématiquement les divots.
- Ne pas ratisser les traces de pas dans les bunkers.
- Ne pas respecter les règles d'entraînement lors de la reconnaissance.
- Ne pas relever les pitches.
- Ne pas replacer les équipements du parcours (piquets, panneaux, 135m,...).
- Laisser tomber le drapeau sur le green sans ralentir sa chute.
- Abandonner des déchets ou des mégots de cigarette...

(b) Ecart de Langage

Entrent dans cette catégorie, les manifestations verbales qui ne préservent pas le calme qui devrait habituellement régner dans une partie de golf.

Les insultes et les menaces peuvent être considérées comme des infractions graves et entraîner directement une disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la ffgolf.

Une insulte envers un arbitre ou un membre du Comité peut entraîner une exclusion immédiate du parcours.

(c) Ecart de Comportement

Entrent dans cette catégorie, les comportements qui n'ont pas leur place sur un parcours de golf. Par exemple :

- Ne pas respecter une interdiction de fumer.
- Gêner les autres joueurs en faisant du bruit, en téléphonant etc.
- Jeter un club.

- Frapper de colère son équipement (avec un club ou avec ses pieds).
- Dégrader le sol en donnant des coups de clubs.
- Remettre violemment le drapeau dans le trou.
- Être sous l'emprise de l'alcool ou de substances illicites.

Une grave faute de comportement peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la ffgolf.

Les pénalités encourues liées à l'usage de substances illicites ne préjugent en rien des sanctions qui pourraient être appliquées conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf.

Exemples d'actions d'un joueur susceptibles d'être considérées comme une grave faute de comportement :

- Briser délibérément un élément de son équipement ou de l'équipement du parcours (ex : marques de départ...).
- Causer délibérément un grave dommage à un green.
- Être en désaccord avec la préparation du parcours, et prendre sur lui de déplacer des marques de départ ou des piquets de hors limites.
- Jeter un club en direction d'un autre joueur ou d'un spectateur.
- Déconcentrer délibérément d'autres joueurs pendant qu'ils jouent des coups.
- Enlever des débris ou des obstructions amovibles pour désavantager un autre joueur après que l'autre joueur lui a demandé de les laisser en place.
- Refuser à plusieurs reprises de relever une balle au repos lorsqu'elle gêne un autre joueur en stroke play.
- Délibérément ne pas jouer conformément aux Règles et, ce faisant, potentiellement gagner un avantage significatif, malgré le fait d'encourir une pénalité pour une infraction à la Règle concernée.
- Commettre une agression physique.

Pénalités pour infraction au Code de comportement (Sections a,b,c) :

1^{er} infraction : avertissement

2^e infraction : 1 coup de pénalité

3^e infraction : pénalité générale supplémentaire

4^e infraction : disqualification

Grave faute de comportement : pénalité générale ou disqualification

En dehors de l'avertissement, l'application des pénalités précédentes relève du Comité. Un avertissement doit être notifié aussitôt que possible au joueur par un arbitre ou une personne habilitée à le faire par le Comité. Un joueur ne pourra encourir une nouvelle pénalité pour des faits identiques tant qu'il n'aura pas été averti pour la première infraction.

Lors d'une compétition comportant plusieurs tours, une pénalité encourue durant un tour sera conservée durant toute la durée de la compétition. Les pénalités pour infractions au code de comportement seront cumulées.

En cas d'infraction constatée entre deux trous, la pénalité s'applique au trou juste terminé.

Le joueur est responsable du comportement de son cadet.

(d) Code vestimentaire

Il est attendu des joueurs et joueuses qu'ils respectent le code vestimentaire du club d'accueil de la compétition et à défaut une tenue correcte est exigée. Pour les interclubs, il est souhaitable que les équipiers portent la tenue de leur club.

La réglementation en matière de logos et inscriptions publicitaires qui figure dans les Règles et Décisions du Statut d'Amateur, doit être respectée.

En cas d'écart manifeste avec le code vestimentaire, le joueur ou la joueuse pourra être invité à quitter le parcours.